

La responsabilité des élus locaux

A la croisée de multiples domaines d'intervention, les élus locaux sont investis de nombreuses responsabilités. Situé au cœur du processus de décision dans l'action publique locale, l'élu local gagne à savoir pourquoi et comment sa responsabilité, personnelle ou non, peut être engagée sur le plan civil, pénal ou financier. Il s'agit pour lui de se préserver en mobilisant au mieux les protections et garanties qui lui sont accordées ès qualités.

Objectifs

- Identifier les situations à risque
- Appréhender le cadre juridique applicable à la responsabilité des élus locaux
- Intégrer une logique de maîtrise des risques

Public

- Les élus des collectivités territoriales
- Les présidents et administrateurs des Epl

Dates et lieu

au choix :

. 2 juillet 2013

. 27 septembre 2013
à Paris

Programme

Les éléments fondamentaux de la responsabilité

- Les différents types de responsabilités
- L'ordre juridictionnel en France
- La notion de responsabilités et sa mise en œuvre

Identification et enjeux des différentes responsabilités des élus

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale
- La responsabilité financière

Focus sur la responsabilité en période pré-électorale

- Les différentes périodes à risque

- La prohibition des campagnes de promotion d'une collectivité
- L'interdiction du financement par des personnes morales
- Distinguer communication institutionnelle et propagande électorale
- Les critères jurisprudentiels

Mise en œuvre de la protection des élus

- La protection fonctionnelle des élus
- L'assurance protection juridique
- La protection dans le cadre d'un mandat d'administrateur d'une Entreprise publique locale
- Les moyens à mettre en œuvre pour la prévention et la maîtrise des risques

Intervenant

Un expert du département juridique de la Fédération des Epl

Tarif individuel

(comprenant frais pédagogiques, documentation, déjeuner)

Collectivités territoriales, Epl adhérentes :
550 € HT (657,80 € TTC), TVA 19,6 %
Autres : 715 € HT (855 € TTC), TVA 19,6%

Contact et inscription

Joëlle Khérian
Tél. : 01 53 32 22 30
j.kherian@lesepl.fr

Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam
75008 Paris